



Université  
**BORDEAUX  
MONTAIGNE**

Direction Générale des Services

Ref : CA2022/39

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 SEPTEMBRE 2022

### DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'OUVERTURE AU RECRUTEMENT AU TITRE DE LA CAMPAGNE 2023 DE RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ D'UN POSTE ENSEIGNANT DU SECOND DEGRÉ POUR LE PROFIL DE POSTE « POSTE INFORMATIQUE »

➡ Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du **23 septembre 2022** réuni sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-2, L.712-3,*

*Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

*Vu les avis rendus respectivement par le comité technique et le conseil académique de l'université,*

*Le quorum étant atteint,*

➤ *Entendu l'exposé de Monsieur le président de l'Université Bordeaux Montaigne,*



➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **APPROUVE** l'ouverture au recrutement au titre de la campagne d'emplois 2023 de l'Université Bordeaux Montaigne d'un poste enseignant du second degré pour le profil de poste « poste informatique », tel que défini en document ci-joint à la présente délibération.

*Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 23/09/2022.*

Membres présents	22
Membres représentés	10
Abstention (s)	1
Votants	31
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	31
Pour	26
Contre	5

Le Président,

  
Lionel LARRÉ.  
  
PRÉSIDENCE

12 OCT. 2022

Publié le :

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

7 OCT. 2022